



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2901
8 mars 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Gaza, Ukraine... Le capitalisme prospère sur les massacres



Après un bombardement dans la bande de Gaza, le 3 janvier.

IVG

**La Constitution
ne garantit rien**

page 3

Paris 2024

**Bonnes affaires
et exploitation**

page 5

Enseignement

**En lutte pour
des moyens**

page 6

Leur société

- IVG : la Constitution ne garantit rien 3
- Ukraine : Macron s'en va-t-en guerre... 3
- Agriculteurs : face aux industriels de l'agroalimentaire 4
- Les salariés agricoles manifestent 4
- Amiante : l'État regardera ailleurs 4
- Village olympique : t'as de beaux jeux, tu sais ? 5
- Mépris olympien du ministre 5
- RATP : Péresse provoque un malaise 5
- Nos lecteurs écrivent : pas le même monde ! 5
- Seine-Saint-Denis : non aux économies dans l'éducation ! 6
- Collège Robert-Doisneau Paris 6
- Lycée de Cachan 6
- Réforme du RSA : une attaque contre tous 7
- Saint-Denis : les habitants se font entendre 7
- Compiègne : une campagne contre les classes populaires 7
- Loi sur les déchets : emballez, c'est pollué ! 11
- Drones kamikazes : la mort est leur métier 11
- Pénuries de médicaments : micro-mesures contre méga-profits 11
- Guadeloupe : grève à la ville des Abymes 12
- Chlordécone : une loi qui n'éteint pas le scandale 12
- 8 mars : féminisme et lutte de classe, des combats indispensables 16
- Migrants morts en mer : le scandale continue 16

Dans le monde

- Gaza : un peuple massacré et affamé 8
- Mer Rouge : mésaventures d'un cargo 8
- Russie : combattre Poutine, la bureaucratie et les capitalistes 9
- OTAN : l'escalade militaire 9
- Égypte : grève victorieuse dans les filatures 10
- Algérie : les marins d'Annaba se font respecter 10
- Obésité : fléau de la pauvreté, marché très profitable... 10

Dans les entreprises

- Ehpad Arc-en-Ciel - Bezons 13
- Safran 13
- Chantier du métro Toulouse-Labège 13
- Sans-papiers : le seul étranger, c'est le patron 13
- Laser propreté 14
- Elior-Derichbourg Grenoble 14
- Forvia 14
- Michelin - Cholet 15
- Aéroport de Beauvais 15

Agenda

- Les fêtes de Lutte ouvrière 3

Notre camarade

- Jacqueline Lambert 7

Pas un sou, pas un homme pour les guerres de Biden et de Macron !

Après s'être distingué au début de la guerre en disant « *qu'il ne fallait pas humilier la Russie* », Macron a cette fois surpris son monde en affirmant ne « *pas exclure l'envoi de troupes en Ukraine* ».

Cette sortie belliqueuse a tout de suite été désavouée par tous les chefs d'État occidentaux, et Macron a rétro-pédalé : il ne parlait pas de troupes combattantes, mais de troupes d'appui logistique...

Si Macron se spécialise dans le rôle du bouffon, la situation, elle, est à prendre au sérieux. Envoyer des troupes combattantes est, bien sûr, une option de l'état-major de l'OTAN. Elle n'est peut-être pas encore d'actualité, mais elle est étudiée et préparée et ce sont les États-Unis qui décideront.

Car la guerre est là et bien là ! Contrairement aux dénégations officielles, les États-Unis et, derrière eux, la France et les États européens font la guerre à la Russie. Il y a une répartition des rôles : l'Ukraine fournit la chair à canon, et les puissances impérialistes occidentales, les armes.

Après avoir expliqué qu'elles ne livreraient que des armes dites défensives pour ne pas être considérées comme « *cobelligérantes* », elles acheminent aujourd'hui des tanks, des missiles à longue portée et des avions de combat F16.

En France, les entreprises d'armement montent en charge pour approvisionner le front ukrainien en obus, blindés, canons Caesar... Accusé de ne pas en faire assez par le chancelier allemand, qui a engagé son pays à hauteur de 17 milliards d'euros, Macron vient de promettre trois milliards d'aide militaire supplémentaire à l'Ukraine.

Quant aux militaires occidentaux, ils sont présents depuis un bout de temps sur le sol ukrainien ! L'existence de douze bases secrètes de la CIA, actives depuis 2014 à la frontière russe, vient d'être révélée. Et c'est un secret de polichinelle que des instructeurs militaires de l'OTAN, français compris, s'y activent pour livrer le matériel militaire et former des soldats ukrainiens.

Alors, oui, les dirigeants occidentaux mènent déjà cette guerre et ils nous y entraînent chaque jour davantage. Si les États-Unis le décidaient, tous leurs alliés, France comprise, y enverraient des troupes. Et dans ce cas, le gouvernement ne se gênerait pas pour procéder à une mobilisation générale, comme cela se fait en Ukraine.

« *Il faut arrêter le dictateur Poutine qui veut envahir l'Europe* », « *Il faut suivre l'exemple des soldats ukrainiens et de leur famille et être prêts aux sacrifices* », nous dit-on. Et comme l'a demandé Macron, l'Éducation nationale et l'armée vont se charger de renforcer l'esprit patriotique de la jeunesse au travers de l'éducation civique et du Service national universel (SNU).

Face à ce bourrage de crâne, gardons en tête la phrase prononcée par Anatole France au lendemain de la Première Guerre mondiale : « *On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels.* »

Toutes les guerres que nos gouvernants désignent comme des guerres justes cachent des rivalités de pouvoir pour le partage des richesses. L'Ukraine est certes une proie pour Poutine et les oligarques russes. Mais elle l'est aussi pour ses propres oligarques et surtout pour les capitalistes occidentaux qui, depuis l'effondrement de l'Union soviétique, y placent leurs capitaux afin d'en exploiter les terres et la main-d'œuvre.

Le flot de milliards que les puissances impérialistes déversent dans cette guerre fait le bonheur de leurs marchands d'armes, et ici des Dassault, Safran, Thales, Nexter... Mais c'est aussi un placement qui rapportera gros, demain, aux multinationales comme Nestlé, Bayer, Vinci...

Poutine est un dictateur qui écrase son propre peuple sous un talon de fer. Mais les puissances occidentales ne sont pas les blanches colombes qu'elles prétendent être. Ce qui se passe aujourd'hui à Gaza, où elles laissent, depuis cinq mois, leur allié israélien massacrer et affamer les Palestiniens, le démontre une fois de plus.

Biden et Macron parlent des droits des peuples quand ça les arrange ! S'il leur faut s'acoquiner avec les pires régimes, comme aujourd'hui l'Arabie saoudite ou Israël, fermer les yeux sur leurs exactions et dresser les peuples les uns contre les autres, ils le font, sans état d'âme.

Ne les laissons pas nous mener à une troisième guerre mondiale ! Pas un homme pour la guerre des capitalistes !

À bas nos dirigeants, piliers de cet ordre barbare et fauteurs de guerre ! Pas un sou de plus pour les marchands de canons ! Ce qu'il nous faut, ce sont des lits d'hôpitaux, des logements, des trains et des écoles !

Nathalie Arthaud



Soldats ukrainiens près de la ligne de front de Marinka.

IVG: la Constitution ne garantit rien

Le Congrès, réuni à Versailles le 4 mars, a voté l'inscription de la « *liberté garantie* » de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution.

Cette mesure a finalement été adoptée après dix-huit mois d'un long processus parlementaire et de nombreuses tractations. La droite a ainsi imposé, lors du premier passage du texte au Sénat, que le droit à l'avortement devienne « *une liberté garantie* ». Parler d'un droit à l'IVG écorchait la bouche de la majorité de ces élus réactionnaires... Mais aucun parti n'a voulu apparaître comme s'opposant au droit des femmes de pratiquer un avortement et de pouvoir décider ainsi d'avoir ou pas un enfant. Même le Rassemblement national a majoritairement

voté pour, alors que ce parti parlait encore récemment d'« *avortement de confort* » à propos de l'IVG. Du côté de la droite, de nombreux élus ont fini par s'y rallier car, comme l'a concédé une sénatrice LR, cette mesure est « *symbolique* » et « *les effets juridiques seront assez limités* ». Du côté de la gauche, en revanche, le ton est nettement plus euphorique. À les entendre, c'était un jour « *historique* ». La présidente du groupe La France Insoumise au Parlement, Mathilde Panot, déclarait même à la tribune qu'« *aujourd'hui la France fait son entrée dans le siècle*

des droits des femmes ». La gauche a ainsi apporté son soutien à l'opération politique de Macron qui voulait se poser, à peu de frais, en président réformateur et progressiste face à ses concurrents.

C'est aussi sciemment passer sous silence les multiples difficultés auxquelles sont confrontées les femmes souhaitant y recourir. D'après le Planning familial, 130 centres pratiquant l'IVG ont fermé ces quinze dernières années. Le nombre de maternités est passé de 814 en 1996 à 461 en 2009, entraînant de fait une baisse des centres d'IVG dans les hôpitaux publics. Sans parler de la multiplication des déserts médicaux ou des pénuries de médicaments frappant y compris les pilules abortives, comme ce fut le cas récemment du Misoprostol.

Contrairement aux niaiseries rabâchées par la classe politique ces derniers jours, aucun droit n'est « *gravé dans le marbre* ». Les droits au travail et au logement figurent dans la Constitution sans garantir pour autant quoi que ce soit aux chômeurs et aux sans-abri! Le droit à l'IVG restera une formule tout aussi creuse si des moyens ne lui sont pas consacrés. Les obtenir nécessitera que le combat continue.

David Mencas

Ukraine: Macron s'en va-t-en guerre...

En déclarant, le 26 février, qu'il ne fallait pas exclure l'envoi de soldats en Ukraine, Macron entendait aussi, et peut-être surtout, se livrer à une opération de communication en vue des élections européennes.

Dans le viseur du président de la République, le Rassemblement national était la cible désignée. Devant les députés, le Premier ministre Attal, en service commandé, a accusé le RN d'être la cinquième colonne: « *Il y a lieu de se demander si les troupes de Vladimir Poutine ne sont pas déjà dans notre pays. Je parle de vous et de vos troupes, Mme Le Pen.* » Face à ceux qui, à gauche ou à l'extrême droite, critiquaient vertement « *l'irresponsabilité du président* », Attal a répondu, qu'en se battant aux côtés des Ukrainiens, le gouvernement défendait « *nos valeurs, notre modèle démocratique et notre État de droit* ».

Macron et son gouvernement se présentent ainsi en champions de la défense de l'Ukraine « *quoi qu'il en coûte* » et adoptent une posture belliqueuse pour établir une ligne de démarcation d'avec leurs concurrents politiques, en particulier Le Pen et Bardella. La manœuvre n'est pas terminée puisque Macron a annoncé un débat au Parlement suivi d'un vote sur

l'accord de sécurité signé avec l'Ukraine.

Ces joutes parlementaires ne traduisent pas une véritable opposition. Aucun de tous ces partis qui critiquent aujourd'hui Macron n'a remis en cause le soutien militaire à l'Ukraine.

La déclaration de Macron sur l'envoi de soldats français en Ukraine vise aussi à préparer la population à se mettre au pas pour une « *guerre de haute intensité* ». Les déclarations d'Attal à l'Assemblée nationale laissent deviner que celui qui n'entrerait pas dans le rang serait dénoncé comme un traître, un agent de l'étranger.

Macron joue aujourd'hui les va-t-en guerre mais tous ses opposants, en particulier le RN, qui affichent un pacifisme ou une modération de façade, seront prêts, le jour venu, à entraîner la population dans une guerre menée au nom de la défense de la patrie, mais en réalité pour défendre les intérêts des industriels et des marchands de canons.

Boris Savin



Fêtes régionales

Maisons-Alfort

Samedi 16 mars
à partir de 18 heures
Salle du Moulin-Brûlé
47, avenue Foch

Débat avec Jean-Pierre
Mercier à 18h30

Metz

Dimanche 17 mars
à partir de 11 heures
CALP, 2A, rue Mgr-Pelt
à Metz-Mettis

Débat avec Jean-Pierre
Mercier à 15 heures

Beauvais

Dimanche 17 mars
à partir de 11 h
Espace Pré-Martinet

Rouen

Samedi 23 mars
à partir de 15 heures
Palais des congrès
à Oissel

Débat avec Nathalie
Arthaud à 18 heures

Creil

Samedi 23 mars
à partir de 16 heures
Salle Georges-Brassens
à Villers-Saint-Paul

Argenteuil

Dimanche 24 mars
à partir de 11 heures
Salle de l'Atrium,
Route de Corneilles
Débat avec Nathalie
Arthaud à 11 h 15



18, 19 et 20 mai: la Fête de Lutte ouvrière à Presles

La Fête de Lutte ouvrière à Presles (Val-d'Oise) aura lieu samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai, pendant le week-end de la Pentecôte. Des dates à inscrire à l'agenda!

La carte d'entrée est en prévente à 15 euros jusqu'au dimanche 21 avril, puis à 20 euros jusqu'au mercredi 15 mai. Après cette date et sur place à l'entrée de la fête, elle coûtera 25 euros.

Pour les jeunes de plus de 15 ans, la carte est éligible au Pass Culture. On peut profiter de 20% de réduction sur les dépenses à la fête en se procurant les bons d'achat: payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros à la fête.

Nos lecteurs peuvent acheter leur carte auprès de nos militants, ou sur le site:

<https://fete.lutte-ouvriere.org/billetterie>



Agriculteurs : face aux industriels de l'agro-alimentaire

Après des semaines de négociations et de mobilisations, les éleveurs ont obtenu que le groupe Lactalis s'engage à payer 425 euros la tonne de lait, soit une hausse de cinq euros.

Jugé insuffisant par la plupart des éleveurs, cet accord s'appliquerait seulement pendant trois mois. À partir d'avril, tout serait remis sur la table et à recommencer.

Le prix du lait, comme celui des autres produits agricoles, est fixé en fonction de plusieurs éléments : les matières premières, le prix des machines, le travail fourni, mais aussi et surtout

le rapport de force entre agriculteurs, industriels et grande distribution, comme vient encore de l'illustrer l'accord avec Lactalis.

L'instauration de prix planchers annoncée au Salon de l'agriculture par Macron a été accueillie à juste titre avec beaucoup de scepticisme par les agriculteurs. Qui va fixer de tels prix ? En fonction de quels critères ? Qui va les

contrôler ? Qui va payer si les industriels ou les distributeurs n'achètent pas ? Personne n'en sait rien. Cette annonce vise surtout à faire croire que le gouvernement se préoccupe des revenus des agriculteurs.

D'ailleurs, une telle mesure serait loin de concerner toute la filière agricole. Les céréaliers, entre autres, ont demandé à en être exonérés. En effet, ceux-ci sont pour la grande majorité de gros producteurs qui exportent massivement et avec profit sur le marché mondial.



Agriculteurs de la Confédération paysanne, le 27 février, au Salon.

Ce système de prix planchers, s'il voyait vraiment le jour, ne concernerait en fait que la filière du lait et de l'élevage, où les exploitants sont de plus petite taille. Et aucune loi ne les protégera de l'avidité de Lactalis et des autres groupes. Pour imposer à ces trusts des prix plus élevés et permettant aux

éleveurs de vivre de leur travail, ceux-ci devront se mobiliser à nouveau. Il en sera ainsi tant que les travailleurs des champs et des villes n'auront pas imposé leur contrôle sur l'économie et mis fin à la dictature exercée par les capitalistes les plus puissants.

Camille Paglieri

Les salariés agricoles manifestent



Bergers et saisonniers en manifestation au Salon de l'agriculture.

Judi 29 février, des ouvriers agricoles de la Fédération agroalimentaire et forestière et des Syndicats de gardiennes et gardiens de troupeaux CGT ont manifesté au Salon de l'agriculture devant le stand de la FNSEA.

Au moment où les plus gros patrons de l'agriculture et les industriels de

l'agroalimentaire comptent obtenir toujours plus d'aides et de concessions du

gouvernement, ces travailleurs agricoles entendent, eux aussi, vivre dignement de leur métier.

Ils exigent la revalorisation des salaires, avec la prise en compte de la totalité des heures travaillées, mais aussi une prime de précarité pour les contrats saisonniers ; la fin des logements insalubres ou indignes, parfois sans chauffage ni eau potable ; la reconnaissance des accidents du travail ; la prise en charge des frais d'équipement en zone montagnaise et des frais liés aux chiens de troupeau, obligatoires pour exercer le métier de berger ; que les aides de l'État aux éleveurs soient conditionnées au respect du Code du travail, avec de

véritables contrôles, pour mettre fin aux situations de traite d'êtres humains.

Dans son bras de fer avec le gouvernement, la FNSEA ne cesse de demander la levée de normes environnementales ou de réglementations nationales et européennes jugées trop contraignantes. Mais elle met dans le même sac la législation sociale concernant les ouvriers agricoles et saisonniers.

Les saisonniers voient aussi une menace dans les intentions du gouvernement de durcir les conditions de versement du revenu de remplacement dans les périodes hors contrat.

La FNSEA dispose de relais puissants au sommet de

l'État et de parlementaires de divers partis, nombreux à déposer chaque année des amendements qu'elle a rédigés. Les plus gros agriculteurs profitent chaque année de la disparition de nombreuses petites exploitations, qui augmente la concentration et les fermes industrielles. Celles-ci demandent davantage de main-d'œuvre salariée, et il est temps qu'elle se fasse entendre. Les ouvriers agricoles, saisonniers, gardiennes et gardiens de troupeaux ont conscience qu'il leur faut s'organiser et se mobiliser de façon déterminée pour leurs intérêts.

Correspondant LO

Amiante : l'État regardera ailleurs

Sans l'avoir encore annoncé officiellement, tout porte à croire que Santé publique France, qui dépend du ministère de la Santé, va réduire les moyens alloués à la surveillance des mésothéliomes pleuraux, cancers spécifiques de l'exposition aux fibres d'amiante.

Les effets dramatiques de cette exposition sont connus depuis le début du 20e siècle. Pendant presque un siècle, les industriels ont utilisé en France l'amiante, ce matériau aux propriétés ignifugeantes, en se moquant des risques qu'ils faisaient prendre à leurs ouvriers. Il en est résulté un des pires scandales sanitaires qui a fait

et continue à faire des victimes, de l'ordre de 100 000 au total. Celles-ci succombent au mésothéliome de la plèvre, spécifique de l'amiante, mais aussi au cancer du poumon.

L'État a laissé faire les industriels, retardant le plus possible la décision d'interdire l'amiante, finalement prise en 1997. Sous la pression du scandale, des

manifestations et de la mobilisation ouvrière dans certaines entreprises particulièrement concernées, les gouvernements ont fini par prendre en compte l'indemnisation des victimes et, en 1998, ont lancé le Programme national de surveillance des mésothéliomes dans 21 départements.

En 2012, ce programme essentiel aux connaissances épidémiologiques a été complété par un décret incluant les mésothéliomes dans la liste des maladies à déclaration obligatoire. Ces dispositifs ont permis de chiffrer le nombre de

cas, très souvent mortels, à un peu plus d'un millier par an. Ils ont aussi amélioré les connaissances sur l'exposition à l'amiante, souvent ignorée par les victimes, comme sur les dommages subis en dehors du cadre professionnel, par les femmes d'ouvriers travaillant avec de l'amiante par exemple.

Mais voilà maintenant que des courriers récents, auxquels la revue *Santé & travail* a eu accès, révèlent que Santé publique France « n'est plus en mesure de déployer le dispositif national de surveillance

des mésothéliomes » car l'agence n'a plus « les moyens suffisants ».

La justice n'a jamais accepté qu'un procès se tienne pour juger des responsabilités des ministres qui se sont succédé avant 1997 en refusant de compromettre les profits des patrons empoisonneurs d'ouvriers. Maintenant, les économies annoncées vont handicaper la surveillance de maladies mortelles qui touchent principalement des travailleurs manuels, au sort desquels le gouvernement est complètement indifférent.

Lucien Détrioit

Paris 2024 : t'as de beaux jeux, tu sais ?

Emmanuel Macron a inauguré jeudi 29 février le village olympique où seront logés plus de 14 000 sportifs et leurs équipes techniques, présenté comme la vitrine des Jeux Olympiques.

Ce village consiste en un quartier de plus de 50 hectares à cheval sur trois communes de Seine-Saint-Denis (Saint-Denis, l'Île-Saint-Denis et Saint-Ouen) où ont été construits 2 800 appartements et divers services destinés aux sportifs. L'aménagement intérieur doit encore être livré, mais l'autosatisfaction était de rigueur pour vanter les délais respectés, un quartier innovant et bas carbone, adapté au réchauffement climatique, des bâtiments réutilisables après les JO... moyennant de nouveaux travaux qui permettront à certains de se remplir les

poches une seconde fois.

Un tiers des logements est destiné à la vente, à des prix inaccessibles à l'immense majorité des travailleurs : à 7 000 euros le m² – contre 3 000 à 6 000 euros au centre-ville de Saint-Denis – les promoteurs ont du mal à trouver preneur. Le reste sera réparti entre bureaux, locations et 25 % de logements sociaux, ce dont les organisateurs font grand cas... même s'il ne s'agit que de respecter le minimum légal.

Lors de l'inauguration, personne n'a évidemment rappelé que la construction de ce quartier a

nécessité l'expulsion de plus de 4 000 personnes. Quant à l'exploitation de nombreux ouvriers sans papiers sur les chantiers des JO, les responsables s'en sont défendu en disant qu'il n'y en aurait eu que 130 sur les 30 000 travailleurs du village. Alors qu'un contrôle effectué par une unité régionale du ministère du Travail, le 25 mars 2022, avait comptabilisé une dizaine de personnes en situation irrégulière sur une soixantaine travailleurs.

Finalement, le village olympique est effectivement tout à fait représentatif de ce que sont les JO : une histoire de gros sous accumulés en surexploitant les travailleurs, en particulier les plus précaires et les sans-papiers.

Sacha Kami



Le village olympique en construction.

Mépris olympique du ministre

Prenant ses désirs pour des réalités, le ministre des Transports, Patrice Vergriete, a prétendu qu'il « n'y aura pas de grève pendant les Jeux Olympiques. Je ne crois pas un seul instant que les ouvriers, les salariés, les syndicats, mettront en péril l'image de la France aux yeux du monde entier ».

Le ministre voudrait qu'ils mettent en péril non les Jeux mais leur santé ou leurs conditions de travail, car cette période s'annonce éreintante pour tous ceux qui travaillent au déroulement des JO.

En novembre dernier, le gouvernement a publié un décret qui indique que « du 18 juillet 2024 au 14 août 2024, le repos hebdomadaire peut être suspendu » dans les secteurs connaissant un surcroît exceptionnel de travail lié aux Jeux Olympiques. Nombre de patrons ont déjà imposé de prendre les congés en dehors de cette période, ou bien s'apprentent à le faire. La saturation des trains, bus et métros risque d'être portée à son comble avec l'afflux de millions de touristes dans la capitale. Et les travailleurs des transports savent combien ils peuvent faire les frais du chaos et de l'exaspération de voyageurs pris au piège.

C'est dans ces conditions que le ministre et ses congénères font d'ores et déjà pression sur les travailleurs pour qu'ils acceptent de baisser la tête et de renoncer à se défendre et à faire grève, sous peine d'être considérés traîtres à la patrie.

Pendant ce temps, les marchands du temple olympique se frottent les mains et la panse : de grandes chaînes de restauration et d'hôtellerie ont déjà doublé ou triplé le prix des réservations. Pécresse, présidente de la région Île-de-France, n'a pas de mots assez durs pour les travailleurs qui pourraient faire grève au moment des JO. En revanche, elle va profiter de la période pour doubler le prix du ticket de métro. Pour elle et ses comparses, « l'image de la France aux yeux du monde entier » doit se concrétiser d'abord dans le tiroir-caisse.

Christian Bernac

RATP : Pécresse provoque un malaise

Pour, selon elle, « fluidifier le trafic », Valérie Pécresse a annoncé que les voyageurs victimes d'un malaise seraient sortis des rames afin de ne pas stopper la circulation des trains.

Ces propos choquants ont provoqué bien des réactions de la part des travailleurs du métro. L'intervention de Pécresse a aussitôt tourné en boucle sur les réseaux RATP. Une conductrice a écrit : « Prochaine étape de Pécresse : quand il y a un toxicomane sur les voies, on ne demande plus la mise hors tension et on lui roule dessus, comme ça on gagne cinq minutes ! »

Dans les rames où s'entassaient un millier de voyageurs, voire plus, il n'est pas étonnant que les malaises soient fréquents. Mais les perturbations du trafic ont d'autres causes. L'une d'elles, et non des moindres,

est la vétusté des installations, qui génère des pannes de signalisation à répétition. Et là, Pécresse n'envisage absolument pas de trouver les milliards nécessaires à l'entretien et à la rénovation du réseau.

Quoi qu'il en soit, les agents n'ont aucune envie d'appliquer cette mesure, disant : « Nous ne sommes ni médecins, ni pompiers. » Ils ont raison, d'autant que bouter un voyageur inconscient peut avoir des conséquences dramatiques. Si cette mesure venait à être adoptée, il n'est pas dit que la Régie parvienne à l'appliquer.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent : Pas le même monde !

La propagande pour les Jeux Olympiques évoque les étoiles à nous mettre dans les yeux avec les épreuves sportives. Les membres du Comité international olympique (CIO) se les sont assurées. Pour leur hébergement pendant les Jeux, ils n'ont pas réservé un hôtel « Formule un » mais bien un « Cinq étoiles » rue de Courcelles, dans le quartier fort bourgeois du 8^e arrondissement de Paris. Le prix de cet hôtel, choisi par les

membres du CIO, est aussi inaccessible au commun des mortels que le sont la plupart des prix pour les spectateurs.

En 2022, le prix moyen de la chambre était de 400 euros la nuit, en 2023 il était passé à 500 euros. Et pendant les Jeux, le prix annoncé pour les 496 chambres sera de 1 200 euros la nuit, soit 595 000 euros au total. Comme les membres du CIO y seront logés au moins pendant

les 17 jours des compétitions, on arrive à un prix olympique de l'ordre de 10 000 000 euros !

Cerise sur le gâteau, les nuitées du patron du CIO se passeront dans l'annexe de l'hôtel, juste en face. Si cette suite n'est pas encore inaugurée, on en connaît le prix, la note étant à cinq chiffres pour une seule nuit. On comprend l'engouement des patrons de l'hôtel pour les JO...

Un lecteur

Seine-Saint-Denis : non au tri et aux économies dans l'éducation !

Depuis lundi 26 février, jour de la rentrée scolaire pour les académies parisiennes, dans un certain nombre d'établissements de Seine-Saint-Denis, des enseignants et le personnel de vie scolaire ont été en grève pendant une journée, voire plusieurs.



À Aulnay-sous-Bois, les grévistes se sont retrouvés à plus de 80, venus de six collèges, trois lycées et une école élémentaire. Dans quatre des sept collèges de la ville, des noyaux importants ont décidé de poursuivre leur mobilisation en grève reconductible. Conscients qu'ils sont encore minoritaires, ils se sont organisés par petits groupes pour visiter les établissements les moins mobilisés. Cela a

popularisé le mouvement, fait venir de nouveaux grévistes aux assemblées. Les discussions sur les revendications se sont étoffées. Dans chaque établissement il manque du personnel : ici, une enseignante partie en congé maternité non remplacée, là une AESH qui devrait accompagner un enfant handicapé, ailleurs des surveillants. Partout on trouve des locaux vétustes, des murs moisissés, des fuites de toit ou

de toilettes, des fenêtres qui ne ferment pas ou qui ne s'ouvrent pas. Sans parler des moyens pour travailler : un professeur des écoles raconte comment tous en sont de leur poche pour payer du matériel afin d'assurer certaines activités avec les élèves en primaire. Alors quand le gouvernement annonce la mise en place de sa réforme dite du « choc des savoirs », c'est la réforme de trop. Elle consiste à sélectionner les collégiens par groupe de niveau et chacun sait qu'un tel découpage est totalement inefficace pour faire progresser les jeunes et qu'il est extrêmement stigmatisant. Cela revient à faire un tri social dès le plus jeune âge.

Les parents d'élèves, également informés lors des distributions de tracts et tournées des écoles, se sont aussi mobilisés. Jeudi 29 février, ils ont été 250 réunis dans trois collèges différents. Des journées « collèges déserts » ont relayé la grève des enseignants qui ont pu poursuivre les discussions avec leurs collègues. Parfois, sur

600 collégiens, 30 à 50 seulement se sont présentés à la grille. Une grande majorité de parents soutiennent le mouvement. Une nouvelle réunion publique, sur l'ensemble de la ville cette fois, a rassemblé 150 personnes, organisée et animée collectivement par des enseignants du primaire, des collèves et des lycées. De nombreux parents ont dénoncé le manque de professeurs et les conditions d'accueil. Parallèlement, 200 parents se réunissaient également sur la ville voisine de Sevran.

L'assemblée des grévistes de la ville est l'élément central du mouvement. Elle est devenue un lieu d'échange et de partage des arguments, de compte-rendu des

discussions et des actions, et aussi un lieu de décision des actions futures. Beaucoup, dont c'est le premier mouvement de grève, sont enthousiasmés par cette assemblée et la popularisent autour d'eux. Le mouvement s'installe et il était déjà certain que la journée de grève du 7 mars serait réussie avec pour la première fois un piquet de grève devant les sept collèges et les deux lycées de la ville et une assemblée de ville.

La grève devait être également très suivie le 8 mars, journée de lutte pour les droits des femmes. Et une manifestation se profilait pour le samedi 9 mars avec la participation des parents.

Correspondant LO

Lycée de Cachan : contre des conditions de travail indignes !

À partir du 27 février, pendant quatre jours au lycée de Cachan dans le Val-de-Marne, plus d'une centaine d'enseignants, de membres du personnel de la vie scolaire et des laboratoires ont exercé leur droit de retrait pour dénoncer la vétusté, l'insalubrité de certains locaux et l'insécurité qu'ils représentent.

Ce mouvement n'a rien à voir avec les échauffourées qui se sont ensuite produites à l'extérieur du lycée, le 5 mars.

Depuis des années, le personnel et les 2 600 élèves vivent dans une énorme structure dont certaines

parties, bâties dans les années 1960-70, sont laissées à l'abandon par la Région Île-de-France qui au contraire rechigne beaucoup moins à arroser l'enseignement privé.

Des murs sont lépreux, des châssis de fenêtres sont rongés par l'humidité, certaines fenêtres ne ferment pas ou ne s'ouvrent pas, des installations électriques sont douteuses, il fait parfois 12°C dans certaines salles, des infiltrations d'eau sont récurrentes dans les bâtiments, des dalles du faux-plafond tombent au sol, gorgées d'eau. À cela s'ajoutent l'arrivée massive de rats et de fortes suspicions de présence

d'amiante.

Le personnel, excédé par ces conditions de travail et d'enseignement des élèves, peu écouté quand il envoie des courriers polis, et après avoir averti plusieurs fois, a donc décidé d'exercer son droit de retrait, d'élargir et de médiatiser au maximum son mouvement. Des élèves et des parents, ainsi que des élus, se sont joints à la lutte.

Malgré les pressions de la hiérarchie et la fatigue créée par des démarches administratives chronophages, le personnel mobilisé a su tenir tête toute une semaine. La région a finalement envoyé un courrier minimisant la situation, et le rectorat a débouté le personnel de son droit de retrait en l'obligeant à reprendre le travail le lundi 4 mars, tout en reconnaissant la nécessité d'accélérer certains travaux et de mettre aux normes sanitaires certaines salles.

Correspondant LO

Collège Robert-Doisneau Paris 20^e : en grève à presque 100 %

Vendredi 1^{er} mars, pratiquement tous les enseignants, surveillants, accompagnants d'élèves en situation de handicap, assistante sociale, infirmière, CPE... de ce collège d'un quartier populaire de Paris se sont mis en grève contre la nomination d'un nouveau chef d'établissement que le rectorat voulait leur imposer.

Début février, ils avaient appris par voie syndicale que leur principal partant en retraite, il serait remplacé par cette personne mutée d'office après avoir fait l'objet d'une enquête administrative ; ils ont alors prévenu le rectorat de Paris qu'il n'était pas question d'accepter de travailler avec quelqu'un dont le comportement vis-à-vis du personnel et des parents d'élèves posait problème. Une assemblée générale très nombreuse avait donné confiance à tous et contribué à entraîner et convaincre les hésitants.

Le 1^{er} mars, seul le nouveau principal et deux ou trois adultes étaient donc présents pour accueillir

quelque 300 élèves. Le rectorat n'avait rien prévu... et brillait par son absence. Les grévistes sont arrivés vers 10 h 30, alors que le principal, débordé et incapable de gérer les bousculades, avait appelé la police et s'était réfugié dans son bureau. En moins de dix minutes, les grévistes ont convaincu les élèves de rentrer chez eux avant d'accepter de recevoir dans leur assemblée générale une envoyée du rectorat, bien en peine pour en défendre les décisions. Le soir, une centaine de parents se sont réunis, inquiets des incidents du matin mais en colère contre l'irresponsabilité du rectorat et solidaires des grévistes, eux-mêmes encouragés par leur action du matin.

Dans le week-end, Europe 1 et le JDD ont tenté de faire passer les élèves pour des voyous qui auraient « roué de coups » le nouveau principal. L'emballage médiatique, les mensonges d'une presse raciste, relayés par Valérie Pécresse sur X (ex-Twitter) ont choqué tout le personnel.

Correspondant LO



Réforme du RSA : une attaque contre tous

Vendredi 1^{er} mars, lors d'un déplacement dans les Vosges, le Premier ministre Attal a confirmé que le nombre de départements où l'obtention du RSA sera conditionnée à 15 heures d'activité passera de 18 à 47, avant une généralisation en 2025.

Sous prétexte d'accompagnement vers l'emploi, il a aussi promis de tripler les contrôles contre les chômeurs. Après la diminution du montant des indemnités de chômage et de leur durée, la suppression de l'ASS (allocation spécifique de solidarité), le gouvernement continue donc sa campagne contre les travailleurs privés d'emploi, les présentant comme se complaisant dans le chômage. Cette démagogie mensongère vise à faire oublier que les responsables du chômage, ce sont les patrons qui licencient, suppriment et précarisent les emplois.

Attal met en avant le nombre d'emplois vacants et les employeurs qui n'arriveraient pas à embaucher. Ces chiffres régulièrement cités ne traduisent pas la réalité vécue par ceux qui cherchent du travail, et bien des annonces recensées ne correspondent pas à des emplois vacants. Mais peu importe à Attal et à ceux qui reprennent cette propagande anti-chômeurs, ces représentants du grand patronat cherchent ainsi à diviser les travailleurs pour mieux les attaquer tous. En obligeant les bénéficiaires du RSA à accepter du travail sous-payé, via les 15 heures

obligatoires, l'État va faire pression à la baisse sur les salaires de tous.

Nombre de salariés naviguent entre chômage et emplois précaires. Même ceux qui ont un emploi fixe ont toutes les raisons de ne pas se sentir protégés. Dans chaque famille, l'un ou l'autre est passé par la case chômage. C'est aussi pour cela qu'une attaque contre les chômeurs est une attaque contre tous les travailleurs.

La seule politique qui puisse faire avancer les intérêts des travailleurs est d'imposer des embauches massives, en répartissant le travail entre tous, et des salaires qui permettent de vivre correctement. L'argent existe pour cela, du côté des comptes en banque des capitalistes.

Lucas Pizet

Compiègne : une campagne contre les classes populaires

Le maire de Compiègne et président de l'agglomération, Philippe Marini, un proche de Ciotti et du parti Les Républicains, a décidé de mettre en place une sorte de système de bonus-malus, des critères qui s'ajouteraient à ceux habituels, pour les demandes de logement sociaux.

Ainsi, un foyer pointé pour troubles du voisinage perdrait 10 points, un foyer dont un des membres aurait été condamné pour trafic de stupéfiants en perdrait 25.

Marini justifie cette initiative avec les arguments maintes fois ressassés par la droite et l'extrême droite : les parents doivent tenir leurs enfants, les gens se plaignent du tapage, il y a un problème de délinquance. Il s'appuie évidemment sur le

mécontentement face au trafic de drogue, aux incivilités et autres, partagé par toutes celles et tous ceux qui n'ont pas les moyens de vivre près de l'hippodrome, et autres quartiers du centre-ville où réside Marini.

Les logements des classes populaires sont à Compiègne comme ailleurs sans insonorisation : pas besoin d'un tapage pour être dérangé, un cri d'enfant s'entend à tous les étages. Marini compte-t-il

condamner les familles dont les enfants sont en bas âge ? Les ascenseurs sont régulièrement en panne, le chauffage est souvent réglé au minimum, obligeant les familles à acheter un coûteux chauffage d'appoint. Il faisait 15 degrés dans les appartements au plus fort de l'hiver.

Cette « initiative » de bonus-malus ne règlera rien de tout cela. Elle vise à ce que les familles des quartiers populaires se renvoient la responsabilité des problèmes plutôt que de s'organiser contre ceux qui sont responsables du mal-logement, dont Marini est un digne représentant.

Aline Retesse



Pour prendre le bus, commencez par marcher !

Saint-Denis : des habitants se font entendre

Samedi 2 mars, la municipalité de Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, organisait une réunion publique pour faire part de ses projets sur le centre-ville. Près de 200 habitants s'y sont rendus pour faire part, eux, de leur mécontentement.

Le maire socialiste Mathieu Hanotin, qui pressentait cette contestation, n'avait pas trouvé mieux que d'accueillir les habitants avec des policiers municipaux, dont l'un armé d'un LBD. Très vite il a été interpellé par un habitant, membre du collectif de la cité Allende, à propos des cités qui se délabrent : la chaufferie de cette cité date de 1975 et les résidents ne comptent plus les jours sans eau chaude et sans chauffage l'hiver ; le bailleur vient pourtant d'augmenter les charges de 20 % et de repousser la rénovation aux calendes grecques. Les habitants se sentent donc délaissés par le maire qui ne pense qu'au centre-ville où il veut attirer une population plus aisée.

Les locataires des cités, qui constituent les trois quarts des habitants de la ville, voulaient surtout dénoncer la suppression du passage des bus en centre-

ville. Il est beaucoup plus difficile, en particulier aux personnes âgées et handicapées, de se rendre au centre où sont concentrés tous les services, commerces et activités. Il faut compter parfois plus d'une heure pour s'y rendre en utilisant deux moyens de transport : bus et tram, en payant deux tickets et en marchant.

Le maire misait sur la lassitude des participants pour éviter d'aborder cette question au bout de deux heures de réunion, mais il a été interpellé en permanence sur ce problème par des habitants très remontés. Ne trouvant personne dans l'assemblée pour défendre sa politique, bredouillant sur les erreurs qu'il allait essayer de corriger, il a annoncé qu'il allait rétablir une partie du service sur une des trois lignes concernées. Cela a été perçu comme un premier recul par les participants.

Correspondant LO

Jacqueline Lambert

Notre camarade Jacqueline Lambert, que nous appelions Cléma, qui a été porte-parole du groupe Lutte ouvrière en Bourgogne, vient de s'éteindre à l'âge de 82 ans.

D'une famille ouvrière et ouvrière elle-même, Jacqueline avait rejoint notre groupe à 31 ans, alors qu'elle était déjà mère de quatre enfants en bas âge

et travaillait comme caissière dans le supermarché de son quartier de la banlieue de Dijon, Chenôve.

Par choix militant, elle décida de rejoindre la Bourgogne Électronique, alors une des plus grosses entreprises de la région dijonnaise où travaillaient majoritairement des femmes. Il n'est pas sûr qu'elle ait gagné au

change, en tranquillité du moins, car elle y a assumé des responsabilités syndicales et a participé à de nombreuses grèves, qui parfois duraient près d'un mois.

Quand elle est partie en retraite, l'usine s'était déjà transformée, avait été vendue et revendue, de Thomson à des capitaux américains, etc. Elle

a aussi vécu ce recul dans son entreprise.

Au moment des fêtes régionales de Lutte ouvrière, où elle intervenait politiquement, elle était souvent entourée de sa famille, qui la soutenait comme elle l'a soutenue lors de ses derniers instants.

Nous regrettons notre camarade qui aura marqué notre groupe local.



Gaza : un peuple massacré et affamé

Jeudi 29 février, l'armée israélienne a ouvert le feu sur des Palestiniens qui se ruaient sur des camions d'aide humanitaire dans le nord de Gaza, faisant plus de 110 morts.

Depuis le début de l'offensive israélienne, la population de la bande de Gaza manque d'électricité, d'eau, de nourriture, de médicaments, et la famine s'aggrave. Une quinzaine d'enfants sont morts de malnutrition et de déshydratation en quelques jours. Le gouvernement israélien bloque plus de mille conteneurs d'aide humanitaire dans le port d'Ashdod. Il accuse l'UNRWA, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, de complicité avec le Hamas, et multiplie les obstacles pour empêcher

ses distributions d'aide alimentaire, qui auraient diminué de moitié en février.

Rien d'étonnant alors à ce que, à l'approche de ce convoi, des milliers de personnes aient cherché à s'emparer de ce qu'elles pouvaient. Les soldats israéliens ont réagi en tirant sur la foule affamée, et ont prétendu s'être sentis menacés. Ce massacre est aussi révélateur de l'état d'esprit de plus en plus répandu au sein des troupes israéliennes. Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux montrent des soldats se mettant en



Rafah le 2 mars, une cuisine de fortune.

scène en train de commettre des exactions à l'égard de Palestiniens. Comme toutes les guerres coloniales, celle-ci transforme de nombreux soldats en tortionnaires, banalisant la violence et le mépris à l'égard des Palestiniens. C'est ainsi que cette guerre alimente la progression des idées d'extrême droite au sein de la population israélienne.

À l'inverse, après plus de cinq mois de guerre, une partie des Israéliens expriment leur hostilité à Netanyahu en manifestant quasiment chaque semaine pour réclamer le départ du Premier ministre et la tenue d'élections anticipées, les prochaines ne devant avoir lieu qu'en 2026. Une partie de ces manifestants n'hésitent plus à se déclarer ouvertement opposés à la guerre. Samedi 2 mars, plusieurs milliers de personnes ont à nouveau défilé à Tel Aviv, certains brandissant des pancartes où figurait le slogan : « *Seule la paix pourra amener la sécurité.* »

Une partie de l'opinion israélienne se sent peut-être encouragée à se déclarer en faveur de négociations du fait de l'évolution du discours des dirigeants des États-Unis. Dimanche 3 mars, la vice-présidente américaine, Kamala Harris, a demandé

un « *cessez-le-feu immédiat pour au moins les six prochaines semaines, ce qui est actuellement sur la table des négociations.* ». Elle faisait ainsi allusion à la rencontre organisée le même jour en Égypte entre des représentants du Hamas, du Qatar et des États-Unis pour parvenir à une trêve. Celle-ci pourrait commencer le 10 mars, début du Ramadan, mais rien n'est moins sûr.

Les États-Unis font pression sur leur allié Israël pour qu'il accepte cette trêve, car ils souhaitent éviter que le conflit s'étende à toute la région. Mais ils ne veulent pas la lui imposer, et ils continuent à soutenir son effort de guerre en livrant armes et munitions. Ils laissent ainsi se perpétrer un massacre de masse dont ils sont en fait les complices et dont le terme ne cesse de s'éloigner.

Hélène Comte

Mer Rouge : mésaventures d'un cargo

Le cargo Rubymar a coulé en mer Rouge samedi 2 mars. C'est une conséquence, disent les responsables occidentaux, des tirs de missiles effectués par les Houthis, le 18 février.

Les Houthis, qui luttent pour le pouvoir au Yémen, affrontent l'armée saoudienne aidée par les États-Unis et, de fait, par tous leurs alliés, y compris la France. Leurs milices ont le soutien de l'Iran et se sont logiquement rangées contre le massacre israélien à Gaza. Dans ce cadre, elles menacent depuis des mois les navires ayant un lien quelconque avec Israël et qui passent au large des côtes yéménites, à l'entrée de la mer Rouge, en direction ou en provenance du canal de Suez. Les États-Unis et leurs alliés ont immédiatement répliqué, renforçant leur présence dans ces eaux, escortant certains navires, détruisant en vol les missiles et les drones des Houthis. Les États-Unis

et la Grande-Bretagne ont même bombardé à plusieurs reprises ce qu'ils ont désigné comme des bases terroristes houthies. Le nombre de victimes yéménites est à ce jour inconnu.

En fait, le *Rubymar* est le premier navire sérieusement touché, sans qu'il y ait de victime. Mais les marines occidentales n'ont pas levé un cil pour tenter d'éviter la catastrophe prévisible. Le navire, logiquement abandonné par son équipage, a dérivé malgré ses ancres pendant deux semaines, perdant son carburant, endommageant les câbles sous-marins puis coulant avec ses 22 000 tonnes d'engrais qui vont polluer tout le secteur. Et, pour finir, l'épave se trouve au milieu

d'un des passages les plus étroits et les plus fréquentés du monde.

L'armateur n'a trouvé ni remorqueur ni solution et s'est contenté de déclarations aussi désolées que gratuites. Les ports de la région, des deux côtés du détroit, ont refusé d'accueillir le navire en perdition. Et les marines les plus puissantes du monde, capables de raser une ville en une nuit ou de débarquer des milliers d'hommes en trois jours, ont regardé le *Rubymar* dériver. Elles ont toutefois signalé qu'il fallait passer cinq milles au large du navire dérivant, puis qu'il fallait inscrire un nouveau récif sur les cartes.

Les Houthis ont donc bon dos. L'organisation des transports maritimes est aussi responsable que leurs tirs initiaux. Car, que le vent, la mer, une avarie ou même un missile vienne à endommager un navire, plus personne n'est responsable, plus personne n'a un sou pour empêcher le naufrage. Ni les armateurs, ni même les États ne sont réellement tenus d'intervenir. La mer, les populations riveraines et les générations futures épongeront les dégâts.

Paul Galois



Le Rubymar.

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 238 (mars 2024) :

- **Travailleurs des champs et travailleurs des villes, sous le joug du capital**
- **Quand Lactalis et les capitalistes font leur beurre sur le dos des paysans et des consommateurs**
- **Holdings agricoles en Ukraine : l'alliance des oligarques et des financiers occidentaux**
- **Gaza : un peuple massacré avec le soutien des puissances impérialistes**
- **Le fleuve Colorado : un désert aride transformé en une source de profits**
- **Une correspondance entre Lutte ouvrière et le NPA issu du V^e congrès**

Prix : 3 euros-Envoi contre cinq timbres.



Russie : combattre Poutine, la bureaucratie et les capitalistes

Vendredi 1^{er} mars, des milliers de Moscovites ont tenu à être présents aux obsèques de l'opposant Alexeï Navalny, décédé en prison dans des conditions plus que suspectes. Les autorités n'ont donc pas réussi à empêcher qu'elles offrent à des opposants à Poutine l'occasion d'apparaître publiquement et en nombre.

Certes, on ne peut comparer cette foule aux 50 000 personnes qui avaient manifesté, il y a neuf ans, lors des obsèques d'un autre opposant en vue, Boris Nemtsov, abattu à deux pas du Kremlin. Mais le contexte est bien différent. Depuis le début de la guerre, le régime russe a instauré de fait une loi d'exception pour neutraliser toute voix discordante. Les accusations d'extrémisme, de dénigrement de l'armée, et les lourdes condamnations qui s'en suivent se multiplient.

Des « Non à la guerre ! » ont retenti dans la foule qui attendait le cercueil. Nul doute que les nombreux indics et policiers ont filmé les présents, surtout ceux qui osaient clamer ce qu'ils pensent de ce régime et de sa guerre.

Les médias russes

n'avaient bien sûr rien dit du lieu, du jour et de l'heure de l'enterrement. Les autorités n'avaient rendu le corps à la famille qu'une semaine après le décès, dans le Grand Nord, donc loin des observateurs. Elles avaient aussi donné ordre aux pompes funèbres de ne pas lui fournir rapidement de cercueil – à moins que des sous-fifres voulant se faire bien voir aient pris l'initiative de cette obstruction. Dans un milieu plutôt favorable à Navalny, l'université, le pouvoir en a aussi profité pour exiger, ici ou là, des étudiants qu'ils déclarent leur soutien à Poutine... C'était bon pour l'élection présidentielle du 17 mars, et dissuasif pour l'enterrement !

Il s'agissait donc de faire que peu de monde puisse ou veuille venir au cimetière, situé dans un quartier

excentré de Moscou. De plus, l'heure fixée, celle de la sortie des entreprises, excluait des travailleurs qui auraient souhaité faire acte de présence.

Ce sont donc surtout des petits bourgeois, dont des intellectuels de tout âge, qui se sont retrouvés au cimetière. Les circonstances de la mort de Navalny ont pu faire que des travailleurs éprouvent de la sympathie pour lui, au moins en tant que personne. Mais c'est avant tout la petite bourgeoisie urbaine qui se retrouvait dans ses idées, son combat pour un « *capitalisme honnête* » et contre le « *pouvoir des bandits* ».

Cette petite bourgeoisie voyait en lui la promesse d'un régime débarrassé de la corruption, donc des parasites installés aux postes de commandement, du Kremlin jusqu'au bas de la pyramide du pouvoir. Pourquoi leur faut-il partager les profits de leur entreprise avec ces gens-là ? Ce que défendait Navalny était la perspective très concrète pour les bourgeois petits et grands d'élargir



IRINA CHELUDKOVA EURONEWS

L'enterrement de Navalny à Maryino.

leur part de gâteau. Que cela puisse se réaliser, c'est une autre affaire.

Des oligarques russes, Potanine, Prokhorov, Aven, Fridman ont pu soutenir Navalny. Mais comme sa politique peut impliquer des « désordres sociaux » menaçant leur position et leur fortune, pour eux, le mieux est l'ennemi du bien. Alors ces membres du « *capitalisme oligarchique* » que fustigeait Navalny préfèrent encore s'en remettre à Poutine et à sa poigne, car ils savent ce qu'ils lui doivent.

Si ses dénonciations des turpitudes du régime ont

valu une popularité à Navalny au-delà des milieux d'affaires, il s'est bien gardé de jamais indiquer aux travailleurs ce que l'organisation de la société qu'il prônait pourrait leur apporter. Et pour cause : elle n'annonce au mieux qu'un changement de maîtres, pas la fin de l'exploitation et de l'oppression.

Il reste donc à combattre à la fois le régime de Poutine, la bureaucratie, les oligarques et tous les capitalistes. Et cela ne viendra pas de celui ou celle qui prendra la place de Navalny : c'est l'affaire de la classe ouvrière.

Pierre Laffitte

OTAN : l'escalade militaire

Le plus grand exercice militaire organisé par l'OTAN depuis la fin de la Guerre froide, quand l'URSS existait encore, est entré dans une nouvelle phase, appelée Nordic Responses. Il se déroule en Laponie, dans le Grand Nord, avec la collaboration de troupes suédoises, alors que ce pays n'a pas encore formellement adhéré à l'alliance militaire.

Au total, 90 000 hommes de plus de trente pays participeront à cet exercice étalé sur quatre mois, censé simuler une riposte à une attaque venant de l'Est, en mettant en scène un renfort de troupes venues d'Amérique. L'OTAN a annoncé qu'elle envisageait d'organiser désormais deux fois par an ce genre d'exercice et d'en faire monter les effectifs. Aujourd'hui, l'OTAN considère que 40 000 soldats des armées européennes sont « *hautement préparés* » et veut porter cet effectif à 300 000. Cette mobilisation d'ampleur montre comment les grandes puissances se préparent de plus en plus à la guerre, en y entraînant les petits pays dont elles ont fait leurs alliés forcés.

Pour l'instant, la politique des États-Unis, de très loin la puissance militaire décisive, est d'éviter l'escalade incontrôlée. Ils fournissent à l'Ukraine une aide militaire et financière considérable, sans laquelle ce pays ne pourrait pas résister à l'armée russe. Mais ils ne veulent pas non plus que la guerre franchisse un cap avant qu'ils ne l'aient décidé. Ils n'en sont pas moins déjà allés bien au-delà de ce qu'ils avaient initialement annoncé.

Il y a deux ans, les dirigeants américains et européens excluaient de fournir à l'Ukraine des chars lourds et des avions de chasse. C'est désormais chose faite. D'ici quelques mois, une soixantaine de chasseurs

F-16 devraient être livrés à l'Ukraine par la Belgique, le Danemark, la Norvège et les Pays-Bas. La formation des pilotes ukrainiens est, elle, prise en charge par la Grande-Bretagne et les États-Unis. Et le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a déclaré qu'avec ces chasseurs, l'Ukraine aurait l'autorisation d'attaquer des cibles en Russie.

Et puis, une affaire a éclaté autour de la conférence, qui aurait dû rester secrète, entre de très hauts gradés de l'armée de l'air allemande. Elle a été interceptée et rendue publique par l'armée russe. Le commandant en chef de l'armée de l'Air parlait avec deux généraux de la fourniture à l'armée ukrainienne de missiles Taurus de longue portée qui, selon eux, permettraient de détruire le pont reliant la Russie à la Crimée. Le chancelier Scholtz, chef du gouvernement allemand, a aussitôt déclaré qu'il s'opposait à la livraison de tels missiles.

On ne sait pas jusqu'à quand durera cette relative retenue. Au même moment, les dirigeants européens s'interrogent de l'évolution du rapport de force favorable à la Russie sur le terrain et de la lassitude de plus en plus visible de l'armée ukrainienne. Dans leur recherche d'une réponse, ils multiplient les surenchères pour affirmer qu'ils sont les meilleurs soutiens de l'Ukraine

et qu'en aucun cas il ne faut laisser gagner la Russie. Ils s'interrogent également sur la détermination réelle des dirigeants des États-Unis à continuer de financer la guerre.

Alors, celle-ci continue avec sa propre logique et les dirigeants des grandes puissances eux-mêmes ne maîtrisent pas entièrement son évolution.

Pierre Royan



Égypte : grève victorieuse dans les filatures

Jeudi 22 février, les 3 700 ouvrières de la filature de Ghazl al-Mahalla se sont mises en grève pour les salaires. C'est une des usines de MSWC, entreprise publique de textile qui emploie plus de 16 000 travailleurs à Mahalla el Koubra, dans le delta du Nil.

Les ouvrières n'ont pas accepté d'être exclues des augmentations de salaire que le président Abdel Fattah al-Sissi a annoncées. Après sa réélection en janvier, survenue dans un contexte marqué par la guerre à Gaza et une crise sociale et économique aiguë, Sissi avait annoncé une augmentation du salaire minimum mensuel de 50 %, le portant à 6 000 livres égyptiennes, soit aujourd'hui 180 euros. Cette hausse, entrée en vigueur au 1^{er} mars, rattrape à peine l'inflation officielle qui est en moyenne de 39,7 % annuels, mais de 70 % pour les produits alimentaires, et parfois plus. Ainsi le prix du kilo de sucre a presque quadruplé sur le marché.

À la veille du ramadan, où les dépenses sont importantes, cette bouffée d'oxygène accordée aux fonctionnaires, mais pas aux salariés des entreprises publiques, a

déclenché la colère des ouvrières de la filature. Dans l'usine, les ouvrières ont scandé des slogans, puis ont cessé de travailler, les slogans se propageant d'une usine à l'autre. Cette colère a redoublé quand elles ont constaté, le jour de la paye, que le gouvernement les privait de leur salaire au lieu de répondre favorablement à leur demande. « *Le gouvernement nous prive de nos salaires et utilise l'arme de la famine, comme si nous étions à Gaza* » déclarait l'une d'entre elles à la presse.

Les ouvrières ont réussi à entraîner dans le mouvement les travailleurs des autres usines textiles et les ouvriers de la compagnie pétrolière Assiout. Le 24 février, 7 000 d'entre eux se sont rassemblés sur la place Talaat Harb de Mahalla. Face à la détermination des grévistes, qui n'ont pas été intimidés par la centaine d'arrestations,



Le 24 février, à Mahalla el Koubra.

Sissi, craignant sans doute une extension du conflit, s'est empressé d'annoncer qu'eux aussi percevraient un salaire minimum de 6 000 livres.

Les ouvrières et ouvriers ont repris le travail, mais avancent une autre revendication concernant cette fois la prime de repas, exigeant qu'elle soit portée à 30 livres, « *le prix d'un litre de lait* », disent-elles, ce qui équivaut à peine à un euro. La colère sociale couve en Égypte, où les deux

tiers de la population sont pauvres ou vivent sous le seuil de pauvreté, pendant que les classes moyennes se paupérisent.

Le maréchal al-Sissi, dictatorial, qui exerce son pouvoir d'une main de fer depuis 2013, a cédé face à la colère des travailleuses et des travailleurs du textile, conscient qu'en cas contraire il risquait d'être confronté à une vague de contestation bien plus difficile à contrôler. C'est un encouragement pour tous

les travailleurs du secteur privé et pour ceux du secteur informel qui ont leur salaire bloqué. Cela l'est aussi pour tous ceux qui s'opposent à un régime soutenu par les puissances impérialistes et incontournable dans le contexte de la guerre à Gaza, où l'Égypte est complice de l'enfermement des Palestiniens qui ne peuvent fuir les bombardements israéliens.

Leïla Wahda

Algérie : les marins d'Annaba se font respecter

En Algérie, le 25 février, le personnel navigant du port d'Annaba, entreprise publique, s'est mis en grève pour revendiquer des augmentations de salaire, le renouvellement de la convention collective et dénoncer le nouveau règlement intérieur.

Après un premier débrayage où la direction est restée sourde à leurs revendications, les travailleurs ont décidé de recourir à l'arme de la grève, cela contre l'avis du syndicat UGTA. S'appuyant sur les nouvelles lois anti-grève adoptées par le gouvernement, la direction a aussitôt poursuivi dix marins en justice. Déclarant la grève illégale, elle a intimé l'ordre de reprendre le travail. Quant à la centrale syndicale UGTA, elle dépêchait le secrétaire de la fédération des travailleurs des ports, mettant tout son poids pour convaincre les travailleurs de cesser la grève et de respecter le service minimum.

Ils ne se sont laissés intimider ni par la justice, ni par la direction ou l'UGTA, et ont également fait face

à un déchaînement de la presse, qui les accusait de vouloir affamer la population à la veille du ramadan. Déterminés, ils ont refusé de se soumettre au service minimum et ont durant une semaine complètement bloqué l'accès au port. Jeudi 29 février, lorsque la direction a finalement accepté d'examiner leurs revendications, ils ont consenti à y faire entrer deux navires.

Les marins d'Annaba ont contraint la direction à augmenter les primes, à annuler le nouveau règlement intérieur qu'ils rejettent, ainsi qu'à ouvrir des négociations afin que leur convention collective soit alignée sur les conventions internationales. Leur lutte a montré que les travailleurs pouvaient se mobiliser et se faire respecter, malgré

les lois antiouvrières qui limitent le droit de grève. C'est un encouragement pour les travailleurs des entreprises publiques, dont le salaire est bloqué depuis des années. Dans ce secteur, les augmentations promises par le président Tebboune ne sont toujours pas arrivées, alors que les

salaires des fonctionnaires ont été augmentés.

Dans la région d'Alger, les travailleurs du nettoyage, de l'assainissement, de l'entretien des parcs, jardins, réseau routier ainsi que des usines textiles publiques n'acceptent pas cette situation. Les syndicats locaux y revendiquent une

augmentation de 40 % du salaire de base. Mais, après les propos du secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjount, affirmant que celle-ci n'est pas « *un syndicat de tubes digestifs* », les travailleurs, comme les marins, savent que ce n'est pas sur elle qu'ils pourront compter.

L. W.

Obésité : fléau de la pauvreté, marché très profitable...

Une étude britannique publiée le 1^{er} mars observe que le nombre d'obèses dans le monde a plus que doublé depuis 1990 chez les adultes, et quadruplé chez les enfants et adolescents. Un milliard d'êtres humains, soit une personne sur huit, est désormais concerné par le problème.

L'étude constate d'abord que l'obésité n'est pas le fait uniquement des pays les plus riches, tels les États-Unis. Les régions

sous-développées sont largement touchées : en Polynésie, ou encore dans les îles du Pacifique, près de 60 % de la population en souffre. Les chiffres sont également très importants dans les Caraïbes, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient. L'obésité est une conséquence de la malnutrition, frappant davantage les plus pauvres n'ayant pas accès à une nourriture de qualité. En effet les produits ultra-transformés, riches

en sucres et en graisses, sont très souvent bien plus abordables que les aliments frais.

Mais ce fléau représente un marché en explosion pour les laboratoires pharmaceutiques. Ces dernières années sont apparus de nouveaux traitements susceptibles de générer plusieurs milliards de bénéfices. Dans la société capitaliste, la pauvreté et ses conséquences sont aussi une source de profits.

Camille Paglieri

Loi sur les déchets : emballez, c'est pollué!

L'Union européenne a entériné le 4 mars l'interdiction des emballages plastiques à usage unique dans les cafés et restaurants, ainsi que l'objectif d'une réduction de 5 % du total des déchets d'emballage, d'ici 2030.

En plus des plastiques, qui forment des îles de déchets dans les océans et des champs d'ordures aux confins des villes, les députés européens voudraient combattre ainsi les polluants éternels, le suremballage, les emballages non recyclables. Ils le font avec ce type de lois, au prix de discussions avec les capitalistes des branches intéressées, en leur accordant systématiquement des

dérogations, des délais, des compensations et, tout le monde s'en doute, la certitude d'être peu contrôlés, rarement condamnés et jamais responsables au bout du compte. À cette allure, le capitalisme se sera étouffé dans ses propres déjections, et l'humanité avec lui, avant que les gouvernements et leurs ministres écologistes, de bonne ou de mauvaise foi, aient trouvé le parade.

Les capitalistes en

effet sont libres de mettre au point, de fabriquer et de commercialiser n'importe quel produit, sans jamais poser, et encore moins résoudre, la question de son devenir. Une fois qu'il est vendu, ils n'en sont plus responsables. Ils peuvent multiplier les conditionnements, emballer du vent dans du carton et de la poudre de perlimpinpin dans du plastique, vendre le café en doses individuelles, filmer des millions de palettes, bourrer les cartons avec des billes indestructibles, etc. Ils font produire, ils lancent sur le marché et, lorsque leur irresponsabilité apparaît, c'est aux pouvoirs publics d'intervenir ou pas, et toujours trop tard, pour traiter des déchets qui se multiplient de façon exponentielle. On s'offusque aujourd'hui des 189 kg d'emballages consommés par an et par habitant en Europe. Personne ne va pourtant au supermarché chercher des emballages pour les jeter après.

Paul Galois



Continent de plastique.

Drones kamikazes : la mort est leur métier

En visite à l'usine Delair de Labège, en Haute-Garonne, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a annoncé jeudi 29 février une commande de 2 000 drones kamikazes.

Delair, ancien fournisseur de la SNCF devenu fabricant de drones militaires, a été nouvellement promu entreprise modèle de « l'économie de guerre à la française ».

Ces drones sont des engins de moins de 2 kilos destinés à exploser au milieu d'un groupe de soldats ou de véhicules faiblement blindés. Véritables obus téléguidés, appelés « terreurs des fantassins », ils sont largement employés par les deux camps en Ukraine, en particulier pour atteindre les soldats réfugiés dans les tranchées.

La montée des tensions internationales constitue donc une excellente affaire pour Delair, dont le chiffre d'affaires va doubler en 2024

et qui utilise la guerre en cours pour tester et améliorer son matériel, sous l'impulsion des responsables politiques et militaires français. Les premières livraisons ont déjà permis d'améliorer les méthodes de lutte contre la guerre électronique qui peut affecter ces appareils. Les 100 prochains exemplaires promis à l'Ukraine devraient permettre d'améliorer leur autonomie et d'intégrer des systèmes d'intelligence artificielle pour reconnaître et détruire les cibles.

Cette guerre, menée par les grandes puissances occidentales en vue d'affaiblir la Russie et de consolider leur emprise sur l'Ukraine, constitue donc aussi un champ d'expérimentation

en situation pour le développement de nouveaux instruments de mort. La commande de 2 000 drones s'inscrit d'ailleurs dans le cadre d'un projet poétiquement intitulé programme Colibri, visant à ramener le coût de ce type d'engin à moins de 20 000 euros l'unité. Il est passé auprès de deux consortiums alliant à chaque fois une entreprise de taille relativement modeste avec un pilier de l'industrie d'armement : d'un côté Delair et Nexter (2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires), et de l'autre Novadem et MBDA (4,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires).

Si les drones sont kamikazes, les industriels de l'armement, eux, ne le sont pas : ils font des profits avec la mort des autres.

Sacha Kami

Pénurie de médicaments : micro-mesures contre méga-profits

Le 29 février, les députés ont voté à l'unanimité une loi dont l'objectif affiché est de lutter contre les pénuries de médicaments.



L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a enregistré plus de 4 900 signalements de ruptures ou risques de rupture de stock de médicaments en 2023, douze fois plus qu'en 2016.

Cela concerne tous les types de médicaments, avec une forte représentation des médicaments cardiovasculaires et du système nerveux, les anti-infectieux et les anticancéreux. La situation est telle que des patients souffrant de diabète peuvent se retrouver aux Urgences faute d'insuline.

Le texte adopté prévoit la constitution de stocks dits planchers de deux mois pour les médicaments considérés comme indispensables, mais tout en laissant la possibilité à l'ANSM de moduler cette obligation à la baisse. Cette mesure ne permet pas de répondre à la cause principale de pénurie qu'est l'interruption de production par les industriels de médicaments qu'ils

estiment insuffisamment rentables. C'est le cas de la majorité des médicaments indisponibles.

L'autre volet du texte concerne le renforcement des sanctions financières contre les laboratoires pharmaceutiques en cas de non-respect des stocks. De 30 % du chiffre d'affaires du médicament concerné, l'amende potentielle passerait à 50 %, dans la limite de 5 millions d'euros, contre 1 million actuellement. Dans le cas de Sanofi par exemple, quand bien même cette mesure serait appliquée, cela correspondrait à moins de 0,1 % des profits réalisés en 2023.

Les pénuries sont devenues chroniques, car elles sont la conséquence de la gestion des grands groupes capitalistes contrôlant la production et la distribution de médicaments. Leur objectif n'est pas de soigner la population, mais de faire du profit.

David Mencas

Arnagalim

Depuis le 1^{er} mars, les promotions sur les produits d'hygiène et lessives ne peuvent plus dépasser 34 %, en application de la loi Egalim. Dans ce secteur, les producteurs sont des grands groupes, comme Unilever ou Procter & Gamble.

Cette loi est censée

soutenir les petits producteurs paysans et les PME, mais souvent elle n'est pas appliquée. En revanche, les multinationales voulant lessiver les porte-monnaie des consommateurs sauront bien s'en servir comme prétexte !

E. G.

Guadeloupe : grève à la ville des Abymes

Une partie des employés communaux de la ville des Abymes est en grève depuis le 27 février. La grève a été votée à l'unanimité lors d'une assemblée générale de 120 employés qui ont élu un comité de grève d'une vingtaine de personnes.

Bien avant, une pétition avait recueilli 901 signatures favorables à une lutte pour obtenir des tickets restaurant, ce qui est leur principale revendication. Sur un effectif total de 1300 employés, c'était donc une large majorité. Deux piquets de grève ont été mis en place : l'un devant la mairie, l'autre devant les services techniques. Mais le maire, Éric Jalton, a vite commencé à s'en prendre aux grévistes. Après avoir réuni jeudi 29 février les membres de son parti politique communal la Frapp (Force de rassemblement abymien pour le progrès), il a constitué une équipe de choc pour venir s'attaquer aux grévistes. C'est ainsi que, le vendredi 1^{er} mars au matin, une centaine de membres de ce parti, dont des conseillers municipaux, et des non-grévistes sont venus en découdre devant le piquet de grève des services techniques dans le but de déloger l'entrée.

A ce moment-là, les grévistes ont décidé de fermer le portail d'entrée des

services techniques mais, étant inférieurs en nombre et après des échauffourées, ils n'ont pu empêcher son ouverture. Cependant, le coup de force n'a pas réussi à décourager les grévistes, qui ont organisé des prises de paroles, une conférence de presse dans le courant de la matinée et une réunion publique le soir sur le piquet de grève.

Plusieurs grévistes, dont

une majorité de femmes, ont alors pris la parole pour décrire leurs conditions de travail. Plusieurs ont souligné le fait que, pour une fois, il s'agissait de soutenir les catégories C, avec des paroles très émouvantes de ces femmes grévistes dont beaucoup perçoivent des salaires très bas, car étant embauchés pour 20 à 28 heures de travail par semaine.

Au cours d'un premier préavis de grève au début du mois de février, le maire avait concédé des heures supplémentaires à certains employés pour leur permettre d'augmenter

leur salaire. Mais, depuis son coup de force contre les grévistes, les protestations ont été nombreuses. Elles proviennent d'un certain nombre de travailleurs même non-grévistes, y compris de l'entourage proche du maire et de membres de la Frapp.

Les grévistes, bien que minoritaires, sont encore plus décidés à se battre qu'avant l'attaque du vendredi 1^{er} mars. Le comité de grève se réunit chaque jour. Et la grève est reconduite après un vote. Un objectif a été fixé de s'adresser aux travailleurs communaux, à

la population de la ville des Abymes, aux travailleurs des entreprises voisines, aux travailleurs du regroupement de communes Cap excellence qui regroupe Pointe-à-Pitre, Les Abymes et Baie-Mahault.

Lundi matin 4 mars, les travailleurs du service technique ont refusé d'entrer au travail en raison de l'attaque du vendredi matin. Puis, quand ils sont entrés sous la pression des chefs, ils n'ont pas travaillé. De même, certains employés ont tardé à entrer dans les bureaux de la mairie.

Pierre Jean-Christophe



Les grévistes des Abymes devant leur piquet de grève, après leur assemblée générale du lundi 4 mars.

Chlordécone : une loi qui n'éteint pas le scandale

L'Assemblée nationale a adopté le 29 février une loi reconnaissant la responsabilité de l'État français dans l'empoisonnement de la population antillaise par le chlordécone, cet insecticide tant utilisé dans les plantations de bananes.

Si certains élus crient victoire, la loi a été jugée très insuffisante par les associations qui ont inlassablement lutté pour dénoncer ce scandale. Aujourd'hui, 90 % de la population des deux principales îles des Antilles ont des traces de chlordécone dans le sang. Ce poison a causé de nombreuses morts parmi les ouvriers agricoles qui avaient été envoyés répandre le produit dans les plantations, parfois à mains nues. Au-delà, c'est toute la population qui est contaminée par le chlordécone passé dans l'eau, les légumes et les poissons. La Martinique et la Guadeloupe ont le plus fort taux de cancers de la prostate au

monde, et une proportion impressionnante d'autres cancers.

Les responsables sont les riches propriétaires des plantations, ces descendants des propriétaires d'esclaves qu'on appelle les Békés, qui ont forcé les travailleurs à manipuler ce produit toxique de 1972 à 1993. Ils savaient le produit très dangereux puisqu'il avait été interdit aux USA en 1975, mais la complicité des responsables de l'État français auxquels ils étaient liés leur a permis de passer outre. Dans l'Hexagone, il a fallu attendre 1990 pour que le produit soit interdit, mais les planteurs ont usé de leurs relations pour en

poursuivre l'utilisation aux Antilles.

Le tribunal judiciaire de Paris a reconnu en janvier 2023 que les deux ministres de l'Agriculture de l'époque, Louis Mermaz de 1990 à 1992 et Jean-Pierre Soisson de 1992 à 1993 avaient menti en prétendant ne rien savoir, sans que cela empêche les juges de prononcer un non-lieu. De plus, après 1993 et jusqu'en 2000, un important volume de chlordécone a fait l'objet de ventes illícites, l'État fermant les yeux alors qu'il aurait dû bloquer les stocks de ce produit interdit.

Plus de vingt ans après, il est facile d'admettre enfin les torts de l'État. Les responsables politiques actuels se donnent le beau rôle en reconnaissant les torts de leurs prédécesseurs. En 2018, Macron avait déjà parlé d'« un scandale

environnemental » et déclaré que « l'État avait sa part de responsabilité ». Cela n'a cependant pas empêché les députés macronistes de s'absentir lors du vote de la loi.

L'adoption de celle-ci peut certes apparaître comme une victoire morale pour toutes celles et ceux qui depuis des années ont dénoncé ce scandale et affronté pour cela les forces de répression. Mais au-delà de la reconnaissance platonique de la responsabilité de l'État, le texte contient surtout de vagues promesses et des belles paroles. On peut y lire par exemple : « La République s'assigne pour objectif l'indemnisation de toutes les victimes de cette contamination. » Mais alors qu'un Fonds d'indemnisation des victimes de ce pesticide a été créé en 2020, seuls 150 travailleurs des bananeraies sur 12 700 ont

pour l'instant pu ouvrir un dossier. Il y a loin des promesses aux actes, et il en sera de même pour tous les « la République française s'assigne l'objectif de... » par lesquels commence chaque article de la loi, qu'il s'agisse de la dépollution, d'établir la responsabilité des décideurs politiques ou de la prévention sanitaire. De plus, il n'est pas question de la responsabilité des planteurs ou des entreprises qui leur ont fourni ce poison.

Avant comme après cette loi, la sauvegarde de la population ne reposera donc que sur l'opiniâtreté et le courage de toutes celles et ceux qui luttent depuis des années contre ce crime d'État qu'a été l'utilisation du chlordécone et ses conséquences.

Daniel Mescla

Ehpad Arc-en-ciel – Bezons : ça suffit !

Depuis lundi 4 mars, la quasi-totalité des travailleuses de l'Ehpad Arc-en-ciel de Bezons, dans le Val-d'Oise, sont en grève car « trop c'est trop ».

Depuis longtemps elles alertent la direction du site et celle du groupe Mapad sur les problèmes, trop nombreux, qui pourrissent la vie des résidents et du personnel sans qu'elles agissent pour les régler.

L'Ehpad accueille 60 résidents, dont s'occupent, théoriquement, sept aides-soignantes et auxiliaires de vie par équipe de journée et deux en tout et pour tout la nuit. Dans les faits, le taux d'encadrement est bien plus bas, les absences étant rarement remplacées. Il n'est

pas rare qu'il n'y ait que cinq voire quatre personnes pour encadrer les 60 résidents sur la journée. Dans ces conditions, chaque jour est une angoisse, le moindre petit accroc peut vite se transformer en supplice.

Au mois de juin 2023, lors d'un débat sur les Ehpad au Sénat, le ministre de la Santé se voulait rassurant et déclarait : « Le gouvernement accorde la plus grande importance à l'amélioration et au contrôle de la qualité de la prise en charge au sein des Ehpad. À l'heure actuelle, le

taux d'encadrement global en Ehpad est de sept professionnels pour dix résidents ». On peut mesurer l'écart entre les discours et la réalité.

En temps normal, la journée de travail est déjà difficile, mais en fonction des absences, elle peut se transformer en course folle.

Il faut enchaîner les toilettes, la préparation des repas, les repas, les vaiselles du petit-déjeuner au dîner. Manipuler des personnes n'est pas une petite affaire et les accidents du travail sont nombreux. Ce qui révolte le plus les travailleuses est que ces conditions interdisent de



prendre le temps de parler et de développer des relations humaines élémentaires, comme si l'établissement d'accueil se transformait en usine. C'est d'ailleurs parce qu'elles refusent l'inhumanité de cette situation que les travailleuses de l'Ehpad peuvent compter sur le soutien actif de représentants des familles de résidents, bien conscients que ce combat est aussi le leur.

De son côté, la direction minimise le problème

du manque de personnel et cherche à réorganiser le service avec pour résultat des tâches absurdes qui rendent le travail encore plus compliqué, assorties de discours oiseux qui ne trompent personne.

Les travailleuses de l'Ehpad Arc-en-ciel sont bien décidées à imposer leurs revendications pour des embauches et l'amélioration des conditions de travail et des salaires. La grève continue donc.

Correspondant LO

Safran : “ pas de pognon, pas de livraison ”

Mardi 5 mars, plus de 200 travailleurs de Safran se sont retrouvés devant l'usine de Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, pour un rassemblement de lutte.

Des salariés de Gennevilliers étaient bien sûr présents, mais aussi de Saint-Quentin-en-Yvelines et de

Colombes (STS, anciennement Hispano-Suiza). De nombreuses prises de paroles syndicales et politiques ont eu lieu. Le barbecue a tourné sans s'arrêter pendant deux heures pour servir tout le monde.

Les raisons de la colère sont toujours là. Depuis le début de la mobilisation il y a maintenant presque deux mois, la direction n'a pas beaucoup bougé. Si on ne parle que de l'augmentation générale, elle est passée de 1,3 % à 1,6 puis 2,3 récemment, encore bien en-dessous de l'inflation. Le minimum d'augmentation

est passé lui de 35 à 100 euros brut, soit 75 net, encore loin de la revendication de 200 euros net votée en assemblée générale à Gennevilliers. Et par rapport aux 3,166 milliards de bénéfices réalisés en 2023, c'est carrément de la provocation.

Car tous les voyants sont au vert pour Safran : ses actions frôlent actuellement les 200 euros contre 130 il y a un an ; le dividende versé aux actionnaires sera de 2,20 euros par action contre

1,35 l'an passé, soit 63 % d'augmentation, loin des 2,3 % lâchés aux salariés. Ce sont pourtant eux, dans les ateliers comme dans les bureaux, qui ont produit ces richesses.

La direction a expliqué aux syndicats qu'elle n'irait pas plus loin dans ses propositions. Mais comme les salariés mobilisés l'ont dit le 5 mars, il n'y a aucune raison de se contenter de ces miettes.

Correspondant LO



Sans-papiers : le seul étranger, c'est le patron

À la suite d'une longue mobilisation, des travailleurs sans-papiers d'Île-de-France soutenus par des militants CGT ont obtenu une avancée. Le ministre de l'Intérieur s'est engagé le 29 février à imposer aux préfetures la régularisation de plus de 600 d'entre eux.

Employés dans les secteurs du bâtiment, de la logistique, de la sécurité, du nettoyage ou du ramassage des déchets, intérimaires ou non, ouvriers dans la viticulture, employés d'Amazon ou licenciés d'Amazon, nombre d'entre eux ont fait grève et ont manifesté régulièrement pour être reconnus et obtenir leurs droits minimum.

Le processus de régularisation commence par l'obtention du Cerfa de l'employeur, mais ne s'arrête pas là. Bien des obstacles se dressent encore avant que ces travailleurs puissent prétendre circuler librement et vivre la vie de leurs millions de camarades ouvriers, obtenir un logement et un salaire corrects.

Malgré les nouvelles

barrières de la loi immigration, Darmanin prétend que, dans les métiers dits en tension, 7 000 à 8 000 travailleurs sans papiers pourraient être régularisés chaque année. Le calcul est simple : il faudrait dans ce cas dix ans avant que tous les sans-papiers puissent l'être ! Quoi qu'il en soit, c'est bien la mobilisation de ces travailleurs et de leurs soutiens qui a conduit à cette prise de position de Darmanin. C'est un début de victoire non seulement pour eux, mais pour l'ensemble de la classe ouvrière dont ils sont partie intégrante.

Viviane Lafont

Toulouse-Labège : l'exploitation tue

Lundi 4 mars, à Labège, sur un chantier Bouygues pour la construction de la ligne C du métro de Toulouse, un pont s'est écroulé. Un ouvrier est mort et deux autres ont été très grièvement blessés après avoir sauté de dix mètres de hauteur.

On ne connaît pas encore les causes de l'accident. Mais on sait que chaque année, les ouvriers du BTP paient un très lourd tribut, car pour réduire les coûts et tenir les délais, certaines entreprises du bâtiment accumulent les négligences et infractions au code du travail.

Mais plus généralement en France, en 2022,

selon les derniers chiffres connus, 738 décès ont été recensés suite à des accidents de travail reconnus, soit deux morts par jour. Un chiffre en hausse de 14 % sur un an.

À ces chiffres s'ajoutent 286 accidents de trajet mortels (survenus entre le domicile et le lieu de travail) et 203 décès suite à une maladie professionnelle. Et ces chiffres n'intègrent ni la fonction publique, ni les agriculteurs, ni les marins-pêcheurs, ou les autoentrepreneurs.

Cette hécatombe invisible est le tribut que paie la classe ouvrière à son exploitation : c'est scandaleux et inacceptable !

Correspondant LO

Laser Propreté : une première journée réussie

Lundi 3 mars, les travailleurs de Laser Propreté de Trappes, Montrouge et Montparnasse se sont mis en grève. Pour bon nombre d'entre eux, c'est une première. Les raisons de leur colère sont nombreuses.

L'entreprise Laser Propreté a repris le marché du nettoyage des rames de train à Paris-Montparnasse ainsi que sur les triages et l'atelier de Trappes, Montrouge et Dreux. En décembre dernier, les résultats des élections au CSE n'ont pas plu à la direction et elle a montré son mépris : aucune convocation des élus n'a eu lieu, et donc encore moins de réponses aux revendications qui s'accumulent. Entre

les vestiaires insalubres à Montparnasse, le non-remplacement des absents, les baisses d'effectifs, dernièrement le changement de caisse de congés et le retard dans le versement des payes, la coupe a débordé.

C'est à une quarantaine venus des différents sites que les salariés se sont réunis et ont manifesté dans la gare Montparnasse, lundi 4 mars au matin. Pour tenter de désamorcer la grève

prévue, la direction a annoncé une réunion au siège à Bercy. C'est tout naturellement que les grévistes y ont accompagné la délégation des trois syndicats qui devait être reçue. Tout le monde a donc pu voir le directeur expliquer, avec des pleurs dans la voix, que l'entreprise était sur la paille, et qu'il ne pouvait vraiment pas faire d'effort pour les salaires.

La plupart des grévistes ont connu depuis des dizaines d'années des entreprises de nettoyage qui se sont succédé sur les chantiers, mais chaque fois leurs travailleurs restaient



isolés les uns des autres. C'est d'ailleurs une politique de la SNCF, comme de la RATP, qui utilisent la division entre ces entreprises de nettoyage, les mettant en concurrence par tous les moyens, avec comme résultat une exploitation toujours plus grande des travailleurs.

Si faire grève avait déjà été évoqué, jamais

auparavant le pas n'avait été franchi. C'est donc avec une grande détermination et un sentiment de fierté que ces nouveaux grévistes ont échangé, pris contact les uns avec les autres, affirmant non seulement que cette grève les a réunis mais que ce ne sera pas la dernière. Et la reconduction a été votée pour le lendemain.

Correspondant LO

Elior-Derichbourg Grenoble : les femmes de ménage en grève

Depuis le 23 février, la trentaine de femmes de ménage qui nettoient les locaux des administrations de l'État à Grenoble sont en grève totale contre le groupe Elior repris par Derichbourg.

Les patrons ont envoyé douze lettres de mutation à des femmes, toutes âgées, les obligeant à aller travailler au CHU, dans les Ehpad ou ailleurs. L'une d'elles, âgée de 67 ans, est ainsi mutée au CHU!

Sur les sites, ce sont autant de suppressions de postes que les grévistes qui nettoient de grands bâtiments de l'État n'acceptent pas. Par exemple à la préfecture, il ne resterait plus que trois salariés sur six. Même la femme de ménage qui nettoie le bureau du préfet est mutée. Comme dit une gréviste, « on va acheter au préfet un balai chez Action »...

La direction se plaint de perdre de l'argent sur ces chantiers du fait que l'État ne veut pas réviser le marché. Si ces vautours s'étripent entre eux, au moins que ce ne soit pas aux dépens des femmes de ménage, qui trinquent déjà. Beaucoup sont usées, épuisées, souffrent de maladies professionnelles. Il leur faut avoir plusieurs employeurs pour arriver à un smic, en se levant à 5 heures du matin pour terminer le soir à 20 ou 21 heures.

Pendant le Covid, ces

travailleuses ont pris tous les risques de la désinfection. Les patrons, qui leur ont même refusé la prime Covid, osent aujourd'hui leur demander encore des sacrifices ! Tout cela pour que les actionnaires d'Elior-Derichbourg puissent continuer à manger du caviar et que les millionnaires Derichbourg et Zolade, du groupe Elior, restent dans le top des plus riches de France ?

Pour l'instant, les patrons sont aux abonnés absents, sauf pour envoyer des équipes de non-grévistes, dont une déléguée syndicale CFDT maison, accompagnée d'un huissier, sur des sites sous protection Vigipirate ! Une gréviste a reçu des coups. Cinq jours d'ITT étant reconnus, des plaintes ont été déposées, ce qui a forcé la préfecture à fermer ses entrées pour un temps.

Ces provocations, ces intimidations n'ont fait que renforcer la rage des grévistes. Lundi 4 mars, elles entamaient leur septième jour de grève, bien déterminées à faire reculer les patrons !

Correspondant LO

Forvia : suppressions d'emplois pour plus de profits

C'est par la presse que les travailleurs de Forvia de Caligny, dans l'Orne, et des autres établissements de ce groupe (l'ex Faurecia), ont appris l'annonce de la suppression de 10 000 postes sur 75 500 en Europe d'ici quatre ans.

À Caligny, où travaillent 1 200 salariés, l'usine qui fabrique des mécanismes et des glissières de sièges tourne au ralenti depuis quelques mois. Aussi l'annonce a-t-elle suscité de l'angoisse, savamment entretenue par le patron. Lors d'une conférence de presse, le directeur financier a déclaré : « Ça va concerner tous les sites, mais pas de la même manière. » Vendredi 1^{er} mars, à Bain-sur-Oust en Bretagne, les 300 salariés ont appris la suppression de 80 à 90 emplois, soit près de 30% de l'effectif. L'offensive a donc commencé.

Ces 10 000 suppressions d'emplois tombent au même moment que la publication des résultats du groupe. Et de ce côté-là, tout va pour le mieux pour les actionnaires de Forvia : le résultat opérationnel est passé de 428 millions d'euros en 2022 à près de 1,1 milliard en 2023.

Jusqu'en 2021, et pendant des années, Faurecia a largement contribué aux bénéfices du groupe PSA Peugeot-Citroën, son principal actionnaire avec 46% du capital. Aujourd'hui, ce sont des fonds d'investissement, dont Peugeot Invest, qui

contrôlent Forvia. Alors les travailleurs auraient toutes les raisons de demander des comptes à ces parasites. Ils cherchent à rentabiliser leurs capitaux et à accélérer les restructurations dans la féroce compétition qui s'engage à l'occasion du remplacement des véhicules thermiques par l'électrique. Dans cet objectif, Faurecia avait mis 6,7 milliards d'euros sur la table en 2022 pour racheter l'équipementier allemand Hella, donnant alors naissance au septième équipementier mondial, Forvia.

Dans une interview sur

un réseau social pro-patronal, le directeur général de Forvia a déclaré que ce qui se passe et va se passer dans le secteur automobile est « du jamais vu depuis des décennies ». Il dénonce des coûts de production selon lui de 10 à 30% plus élevés en Europe qu'en Asie, et menace : « Nous devons adapter nos équipements industriels en Europe aux objectifs pour rester compétitifs. »

C'est donc une véritable guerre sociale que le directeur général de Forvia, aux ordres de ses actionnaires, dont la famille Peugeot, déclare à l'ensemble des travailleurs du groupe. Tout le secteur de l'automobile, constructeurs et équipementiers, est concerné.

Correspondant LO



RADIO FRANCE LÉNI FLOUVAT

Michelin - Cholet : des "cadeaux" qui ne passent pas

À l'usine Michelin de Cholet, comme dans les autres usines du groupe, 5 % des salariés ont touché entre 140 et 250 actions Michelin par personne. Ce sont donc 35 ouvriers et 15 cadres, sur les 1 000 salariés du site qui les ont reçues fin 2023, avec pour instruction de garder cela pour eux.

Mais tout finit par se savoir et jeudi 22 février, après avoir discuté entre eux de cette prime dont ils venaient d'apprendre l'existence, les ouvrières et les ouvriers de l'atelier OV (Vérification) ont demandé des comptes à leur chef. Devant ses explications emberlificotées, ils ont débrayé en fin d'équipe pour protester face à l'opacité de ce genre de prime. Rassemblés dans un réfectoire, ils ont décidé de demander une prime exceptionnelle de 5 000 euros pour tous et des explications quant aux critères de Michelin pour distribuer les actions en question. Un responsable du personnel s'est déplacé, mais a été tout aussi incapable de faire accepter la situation à des salariés bien décidés à ne pas en rester là.

La semaine suivante, les militants de la CGT et de Sud ont fait circuler une pétition reprenant les revendications des grévistes de la Vérif, qui a recueilli 460 signatures. Dans toute

l'usine, c'est le montant de cette prime en actions qui choque : alors que les augmentations générales ont été de 2 %, guère plus de 40 euros brut pour la plupart des travailleurs, le patron distribue à quelques-uns l'équivalent de 4 500 à 8 500 euros. C'est le double, voire le triple de l'intéressement qui sera versé en mars, qui n'a pas dépassé 2 000 euros depuis longtemps.

La réaction était souvent la même : « On fait tous le même travail, on fait tous les 3x8, on a tous besoin d'argent : pourquoi seulement 50 personnes ? Qu'est-ce qu'il faut faire, si faire son travail ne suffit pas ? » Toute la semaine, tous les chefs ont été interrogés sur le choix des 50 salariés, puisque c'est une personne par îlot qui a reçu ces actions. Il était comique de voir les chefs d'équipe renvoyer la patate chaude aux chefs d'atelier, qui eux-mêmes la renvoyaient au service du personnel, qui assurait à son tour que c'étaient les

chefs d'équipe qui avaient choisi les bénéficiaires. Avant de sortir l'éternel joker : « C'est Clermont qui décide » (c'est-à-dire le siège de Michelin).

Vendredi 1^{er} mars, à 11 heures, 70 salariés de l'équipe du matin ont débrayé pour aller porter ensemble la pétition à la direction. Pendant une heure, ils ont pu dire à un responsable du personnel ce qu'ils pensaient de ces cadeaux discriminatoires, mais aussi du retour du travail des samedis et des jours fériés, du chômage partiel subi en 2023, des suppressions de postes dans l'usine, ou des primes variables qui sautent lorsqu'on est en arrêt maladie. Les efforts de la direction pour transformer cette prime secrète en prime discrète, pour accuser les



MICHELIN

grévistes de harcèlement envers ceux qui ont touché la prime, n'ont convaincu personne.

L'équipe du matin a donc attendu celle de l'après-midi, dans laquelle 50 nouveaux travailleurs ont débrayé de 13 à 15 heures, qui sont eux aussi allés plus d'une heure dans le bâtiment de la direction pour exprimer

les mêmes griefs. Contents d'avoir protesté contre cette prime à la tête du client, les ouvriers rassemblés se sont donné rendez-vous pour un nouveau débrayage le mercredi suivant, avec comme objectif de convaincre d'ici là de nouveaux collègues de les rejoindre pour arracher une prime pour tous.

Correspondant LO

Aéroport de Beauvais : circulez, y'a rien à voir !

L'aéroport de Beauvais devant changer d'actionnaires prochainement, un appel d'offres a été lancé. L'association des riverains, excédés par les nuisances qui augmentent au rythme de l'extension de l'aéroport,

a demandé à consulter son cahier des charges. Le patron de l'aéroport refuse, sous prétexte que ces documents ne pourront être rendus publics qu'après la désignation des nouveaux propriétaires, et qu'accéder

à cette demande serait « contraire aux règles de passation des marchés ».

Visiblement, la transparence ne fait pas l'affaire de ces messieurs. Ils veulent voler en paix !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

8 mars : féminisme et lutte de classe, des combats indissociables

Le 8 mars n'est pas, comme elle est le plus souvent présentée aujourd'hui, la Journée internationale des droits des femmes institutionnalisée par l'ONU en 1977. C'est une journée de lutte contre l'oppression des femmes dont le mouvement ouvrier socialiste a pris l'initiative il y a un siècle.

L'oppression des femmes est générale dans le monde. Elle prend des formes plus ou moins brutales selon les pays : depuis des salaires plus faibles pour des postes équivalents jusqu'à l'exclusion totale de l'espace public et un statut de mineure à vie sous la tutelle d'un père ou d'un mari, en passant par de multiples formes de discrimination ou de violence.

Le combat contre l'oppression des femmes est indissociable de la lutte contre une organisation sociale basée sur l'exploitation. Pour tirer les salaires vers le bas, dégrader les conditions de travail et opposer une fraction des travailleurs à une autre, le capitalisme entretient des divisions de toute nature. Les divisions selon le sexe sont parmi celles-là, et cela fait des femmes les plus exploitées parmi les exploités.

C'est pourquoi les socialistes furent parmi les premiers féministes. Dès 1848, Marx et Engels dénonçaient dans le *Manifeste du parti*

communiste la famille bourgeoise sur laquelle repose la transmission de la propriété privée, réduisant les femmes à « de simples instruments de production ». En 1879, le socialiste allemand August Bebel publiait *La femme et le socialisme*, un ouvrage avant-gardiste dans lequel il affirmait : « Il ne peut y avoir d'émancipation humaine sans indépendance sociale et égalité des sexes. »

L'initiative du 8 mars revient à des militantes de la Deuxième Internationale, Clara Zetkin, Adelheid Popp et d'autres, qui organisèrent des conférences internationales des femmes socialistes. En 1911, la première journée internationale rassembla, avec l'aide des puissants partis socialistes de cette époque, un million de femmes dans plusieurs pays d'Europe. Les socialistes révolutionnaires voulaient se démarquer des féministes bourgeoises qui se limitaient à revendiquer le droit de vote, y compris en le restreignant aux femmes



SERGE D'IGNAZIO

riches. Pour les socialistes, l'émancipation des femmes était impossible sans celle de tous les travailleurs, et réciproquement. Rosa Luxemburg le formulait ainsi en 1912 : « Le suffrage féminin, c'est le but. Mais le mouvement de masse qui pourra l'obtenir n'est pas que l'affaire des femmes mais une préoccupation de classe commune des femmes et des hommes du prolétariat. »

Il est notable que les droits des femmes ont progressé plus vite dans les périodes où l'ensemble des travailleurs était en position de force pour gagner des droits face aux exploités. Pour ne prendre qu'un seul exemple, si la première loi légalisant l'avortement en France a pu être adoptée en 1974, c'est grâce à la

mobilisation de milliers de femmes—et d'hommes—dans les années qui ont suivi la puissante grève générale de mai 1968.

Ce débat continue de traverser le mouvement féministe. Ainsi, une partie des organisations qui appellent à manifester ce 8 mars 2024 voudraient réserver tout ou partie des cortèges aux seules femmes. D'autres, ou les mêmes, font

des hommes en général les oppresseurs des femmes en niant le lien entre cette oppression et l'exploitation de classe. Pour les révolutionnaires, être féministe de façon conséquente implique de rejoindre le combat pour renverser le capitalisme et préparer un avenir communiste où toutes les formes d'oppression auront disparu.

Xavier Lachau

Manifestons le 8 mars

Lutte ouvrière appelle à participer aux manifestations organisées le 8 mars dans le cadre de la journée de lutte pour les droits des femmes.

À Paris, la manifestation partira à 14 heures de la place Gambetta dans le 20^e arrondissement.

Migrants morts en mer : le scandale continue

Une timide accalmie prévue dans le mauvais temps, les 2 et 3 mars, a signifié la mort, une fois de plus, pour des migrants en quête de survie dans un pays européen.

C'est ainsi que, dans la région de Gravelines, dans le Nord, une fillette de 7 ans s'est noyée. Cette fois, l'accident a eu lieu sur le canal de l'Aa, à une trentaine de kilomètres de la mer. Les seize migrants, dont la famille de la fillette, avaient pris place loin de la mer sur un canot de pêche-plaisance de 4 mètres. Embarquer en amont vise à contourner les brigades de surveillance nombreuses sur la côte.

La coquille de noix a sans doute chaviré sous la surcharge, provoquant le décès de la petite fille. Une dizaine d'autres enfants ont été transportés à l'hôpital.

La même nuit, des

centaines d'autres personnes ont tenté la traversée de la Manche, en plusieurs points de la Côte



À Calais, le 4 mars, un hommage aux migrants.

d'Opale. Les chavirages et échouages ont provoqué encore un décès, les autres passagers ayant été récupérés par des équipes de secours, puis pris en charge par des volontaires associatifs, en particulier d'Utopia 56. Ces derniers dénoncent

d'ailleurs les entraves aux soins minimum de la part des autorités. La préfecture assume : « Aucune salle n'a été ouverte, ni à Dunkerque, ni à Grand-Fort-Philippe. Les personnes ont été prises en charge par les pompiers et leur état de santé, disons correct, ne nécessitait pas d'ouverture de salle. »

Le 3 mars, dans l'Atlantique cette fois, une pirogue partie de Mauritanie a chaviré au large du Cap-Vert, avant d'atteindre les Canaries. Cinq passagers sont morts noyés, un autre a succombé le lendemain et les survivants, affaiblis, ont relaté avoir été 65, venus du Sénégal, du Mali et de Mauritanie, à embarquer. Que sont devenus les autres ?

La veille, en Méditerranée, lors de la tentative de prise en charge de naufragés

au large de la Libye par un navire de l'ONG Humanity 1, un homme s'est noyé tandis que des garde-côtes libyens tiraient à balles depuis leur vedette rapide sur ceux qui tentaient de surnager.

Le nombre de décès—plus de 2 500 en Méditerranée en 2023, des dizaines dans l'Atlantique et la Manche—n'arrête pas, et c'est logique, les candidats à une vie décente, ou même à la simple survie, dans les pays européens. Plus la misère et la guerre, enfantées par le capitalisme, font de victimes dans les pays pauvres jadis colonisés, plus nombreux seront ceux qui tenteront l'impossible pour les fuir. Les accueillir correctement serait bien le minimum, que cette société est incapable de leur offrir.

Viviane Lafont